Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-213501943-20260522-2026_05_06-DE

MONTREUIL
SOUS-PÉROUSE

MAIRIE DE MONTREUIL-SOUS-PÉROUSE

(Ille et Vilaine)

République Française

Séance du vendredi 22 mai 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	14
Date de la convocation		
18 mai 2026		
AFFICHAGE/PUBLICATION		
(en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)		
29 mai 2026		
Votes		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0

L'an deux mil vingt-six, le 22 mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-Sous-Pérouse s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick GUÉGUIN, Maire.

Présents : M. GUÉGUIN Patrick, Mme TEMPLON Patricia, M. MAUDIEU Maxime, Mme VEILLARD Sylvie, M. MESSÉ Marcel, Mme LE GOFF Patricia, M LERETRIF Etienne, Mme COLASSE Elodie, Mme LECHAT Karine, M. GUIET Mathieu, M. DIGUET Xavier.

Absents excusés : M. LANCELOT Camille, Mme MARTIN Julie, Mme Annick LION, M. COLLERAIS Thierry.

Procurations : M. LANCELOT Camille à M. MAUDIEU Maxime, Mme Julie MARTIN à Mme LE GOFF Patricia, Mme LION Annick à Mme TEMPLON Patricia.

Secrétaire de séance : Mme LECHAT Karine.

2025.05.06– Annule et remplace la délibération 2026.04.06 - Affectation du résultat – Budget Commune

Vu le Compte Financier Unique budget Commune ;

M. Le Maire rappelle les résultats de clôture 2025 du budget Commune :

COMMUNE	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
Résultats de clôture 2025	744 588,96 €	957 341,76 €
Résultat reporté 2024	0 €	0 €
Excédent de fonctionnement		**212 752.80 €**
INVESTISSEMENT		
Résultats de clôture 2025	624 935,19 €	790 000,14 €
Résultat reporté 2024	112 046,47 €	
Excédent d'investissement		**53 018,48 €**

Il propose au Conseil Municipal d'affecter les résultats de clôture 2025 de la façon suivante :

2026.05.06

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 035-213501943-20260522-2026_05_06-DE

MONTREUIL SOUS-PÉROUSE

MAIRIE DE MONTREUIL-SOUS-PÉROUSE

(Ille et Vilaine)

République Française

Séance du vendredi 22 mai 2026

1068	RI – Excédent de fonctionnement capitalisé	212 752, 80 €
001	DI – Excédent d'investissement reporté	53 018,48 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette affectation au budget de la Commune et donne tous pouvoirs au Maire pour effectuer les opérations correspondantes.

Pour extrait conforme,
En mairie, le 22 mai 2026
Le Maire, GUÉGUIN Patrick